



# **FLASH INFO CFDT CSE Fonctions**

## **Support et Finance des 7 et 8 juillet 2021**

### **ASC**

Rentrée scolaire 2021 : Retrouvez dès à présent votre dotation de Rentrée Scolaire 2021 sous forme de « C’Kdo » sur votre espace billetterie. Un montant qui varie entre 20 € et 70 € selon l’âge de vos enfants de 0 à 14 ans inclus. Préparez en toute sérénité la rentrée scolaire !

Allocation scolarité : Dès la deuxième quinzaine d’août, vous pourrez bénéficier, sur demande, de la prestation Allocation Scolarité 2021 pour vos enfants âgés de 19 à 25 ans en études supérieures ou professionnelles. Le montant alloué dépend de votre Quotient Familial 2021.

CESU : Vous pouvez d’ores et déjà commander vos CESU pour le 2nd semestre 2021. Pour rappel, les CESU achetés jusqu’au 30 novembre 2021 seront valables jusqu’au 31 janvier 2022 et ceux commandés en décembre 2021 jusqu’au 31 janvier 2023.

### **Information sur le suivi des dispositions prises par l’entreprise dans le cadre de l’épidémie du Covid 19**

Depuis le 1er juillet, le retour sur site est passé en phase 2. Chaque salarié doit être à minima présent sur site 2 jours par semaine. Les jours de télétravail hors avenant au contrat de travail devront faire l’objet d’une demande de télétravail occasionnel.

A l’heure où les demandes de télétravail ou renouvellement sont en cours, la CFDT a porté votre voix afin que chaque salarié puisse être acteur de son organisation au travail.

Retrouvez l'intervention de la CFDT sur le lien : [CFDT\\_FSF\\_declaration\\_Teletravail](#)  
Pour toute précision, vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFDT, les délégués syndicaux CFDT ainsi que le référent mis en place par la CFDT : [guy.poirot@orange.com](mailto:guy.poirot@orange.com)

(plus d'infos dans documents)



**Bonnes nouvelles 2021 :** Recevrez dès à présent votre dotations de Bonnes Nouvelles 2021 sous forme de « C'Kali » sur votre espace billetterie. Un montant qui varie entre 20 € et 70 € selon l'âge de vos enfants de 8 à 14 ans inclus. Préparez en toute sérénité la rentrée scolaire !

**Allocations scolaires :** Dès la déclaration d'impôt, vous pouvez bénéficier, sur demande, de la prestation Allocation Scolaire 2021 pour vos enfants âgés de 0 à 20 ans ou études supérieures ou professionnelles. Le montant dépend de votre Quotient Familial 2021.

**CESE :** Vous pouvez d'ores et déjà commander vos CESE pour le 2<sup>nd</sup> semestre 2021. Pour rappel, les CESE scolaires jusqu'au 30 novembre 2021 sont valables jusqu'au 31 janvier 2022 et sont commandés au décembre 2021 jusqu'au 31 janvier 2022.

**Information sur le suivi des dispositions prises par l'entreprise dans le cadre de l'équité du Covid-19**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, le contrat sur site est passé en phase 2. Chaque salarié doit être totalement présent sur site 2 jours par semaine. Les jours de télétravail liés au contrat de travail doivent être l'égal d'une demande de télétravail occasionnel.

A l'heure où les demandes de télétravail occasionnel sont en cours, la CFDT a publié votre site afin que chaque salarié puisse être informé de vos modalités de travail.  
Retrouvez l'intervention de la CFDT sur le lien : [CFDT\\_FSF\\_declaration\\_Teletravail](#)

Pour toute précision, vous pouvez contacter vos représentants de proximité CFDT, les délégués syndicaux CFDT ainsi que le référent mis en place par la CFDT : [guy.poirot@orange.com](mailto:guy.poirot@orange.com)



**Projet d'évolution des rattachements au sein de la Direction People & Transformation Group**

Le projet d'évolution des rattachements au sein de la Direction People & Transformation a été initialement présenté au CSE FSF de fin de juin. Les organisations syndicales avaient estimé de façon réaliste qu'il ne s'agissait pas de simples changements de rattachements, mais bien de la mise en place d'une nouvelle organisation.

Elles avaient demandé :  
- une présentation de la stratégie RH en CSE ;  
- une présentation de la feuille de route de la Direction People & Transformation ;  
- le respect de la date de consultation pour permettre une étude approfondie du projet par le CSE.

Si les organisations syndicales ont été particulièrement attentives avec une information sur l'évolution de l'organisation de la Qualité de Vie au Travail à Orange SA, l'entreprise a toutefois maintenu la date de consultation du CSE.

Estimant que l'entreprise effectuait un passage en force sur ce dossier et que le CSE ne disposait pas de suffisamment d'éléments pour une étude en profondeur du dossier, la CFDT a refusé de rendre son avis sur ce projet. Nous restons vigilants dans le suivi de ces évolutions en CSE.

**Éléments des données complémentaires 2020**

40 salariés ont eu recours aux heures supplémentaires en 2020. Soit 1,8% de l'effectif actif CSE, et environ 6,78% de l'effectif de notre périmètre si on se réfère aux CEA (sans congés payés). C'est une baisse importante de 44% par rapport à 2019 et de 64% par rapport à 2018.

Le recours aux heures supplémentaires est fortement corrélé à l'accroissement de la charge de travail (par exemple, pour les RH : le prélevement à la somme en 2018). Ceci pourrait expliquer cette évolution. Le lien avec

## Documents

[FLASH INFO CFDT CSE Fonctions Support et Finance des 7 et 8 juillet 2021](#)